

COMMISSION ESPACES PROTEGES

DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SEANCE DU 10 octobre 2017

AVIS D'OPPORTUNITE SUR LE PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU ROCHER DE LA JAQUETTE (COMMUNE DE MAZOIRES, DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME)

Le Conseil national de la protection de la nature, délibérant valablement,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-2 et R. 134-20 et suivants,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-4 à R. 133-14,

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2,

Vu le règlement intérieur adopté par délibération du 19 avril 2017,

Décide :

De donner un **avis favorable à l'unanimité au projet d'extension du périmètre de la réserve.**

La commission rappelle que le projet permet de doubler la surface de la réserve mais qu'il s'agit seulement d'environ 18 hectares. Elle encourage donc l'étude à terme de nouvelles extensions de la réserve. Un travail pourra être fait sur les massifs périphériques.

La commission recommande de bien intégrer l'éco-pastoralisme dans le plan de gestion.

Enfin, comme il s'agit d'une extension significative de la réserve, la commission indique que le plan de gestion de la réserve dans son nouveau périmètre devra être présenté à son examen.

Votes :

Membres : 21

Quorum : 11
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Le président de la commission des espaces protégés

Le Président



Roger ESTEVE